

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de BLANZAC**

Nombre de conseillers :
En exercice **11**
Présents **10**
Représentés **00**
Votants **10**
Exprimés **10**
Pour **10**
Contre **00**

Séance du 22 septembre 2026

Date de convocation : 15/09/2026

Date d'affichage : 15/09/2026

DELIBERATION N° 2026/44

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux septembre à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Alain PREVÔT

Etaient présents : Mrs Alain PREVÔT - Noël TREVISIOL - Alexandre COLIN - Alain MATHIEU - Mmes Danielle GAUCHON - Christine DE RESENDE - M. Sébastien PITON - Mme Marie VAN DEN BERGHE - M. Adrien LEGRIS et Mme Clémence LE QUÉRÉ.

Absent excusé : Delphine LAGOUTTE

Secrétaire de séance : Alexandre COLIN

OBJET : installation de moustiquaires à la salle polyvalente - demande de subvention

Les fortes chaleurs de cet été ont entraîné une « invasion » de mouches à l'intérieur des bâtiments. C'était notamment le cas dans la cuisine de la salle polyvalente. Cette pièce n'a pas de volets, est presque entièrement vitrée ce qui implique une température très élevée.

Afin de pouvoir aérer la cuisine sans prendre le risque qu'elle soit infestée de mouches, il est envisagé de poser des moustiquaires aux fenêtres.

Trois entreprises ont donc été sollicitées. Le coût de ce projet a été estimé à 1 714.92 € HT

Cette opération peut bénéficier de l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 30 %

Le plan de financement serait donc le suivant :

-	DEPENSES :		
	. 1 714.92 € HT	soit	2 057.90 € TTC
-	RECETTES :		
	. Conseil départemental 30 %	:	514.48 €
	. Fonds propres	:	<u>1 543.42 €</u>
	TOTAL	:	2 057.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver ce projet ainsi que le plan de financement tel qu'il lui a été présenté et autorise le Maire à solliciter une aide auprès du Conseil Départemental et à signer tous les documents liés à cette opération.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 087-218701704-20260922-202344-DE

S²LOW

Fait à Blanzac, le 23 septembre 2026

Le Maire,
Alain PREVÔT



Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le

- 2 OCT. 2026

Le Secrétaire,
Alexandre COLIN



Publié le